Liste des assistantes maternelles agréées

Pour de plus amples informations concernant l'emploi d'une assistante maternelle agréée, vous pouvez contacter le RPE :

Communauté de Communes Thelloise
7, avenue de l'Europe
60530 - NEUILLY EN THELLE
Téléphone : 03.44.26.99.73

Vous trouverez ci-dessous la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s habitant sur le secteur vous intéressant, et qui sont susceptibles d'accueillir votre enfant dans le cadre de leur agrément à ce jour.
(Il est à noter que les départs et les places vacantes sont très fluctuants).

BORAN SUR OISE :

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil	Disponibilité générale
PARMENTIER Aline	43 rue Lucien l'Heurin	06.26.19.11.76	2 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
GOMES Audrey	(MAM COMME A MAM MAISON) 1 rue lucien lheurin	07.67.53.99.74	4 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
AUDUGE Nathalie	2 impasse de la roseraie	06.46.24.76.06	3 - A la Journée 1 - Périscolaire	Disponibilité non renseignée
EL BELQASMI Julie	26 rue des courtilles	06.51.65.44.24	2 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
SOLAS Aurélie	(MAM COMME A MAM MAISON) 1 rue lucien lheurin	07.67.53.99.74	4 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
SANTAMARIA Sandy	5 rue de la closeraie	06.74.94.03.87	2 - A la Journée	Disponible à partir du 01/09/2029
TRASSARD Corinne	15 rue Lucien Lheurin	06.83.56.40.84	3 - A la Journée 1 - Périscolaire	Disponible à partir du 01/09/2026
BERGER Francoise	15 rue de Précy	06.71.12.83.72	2 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
FOVET Elodie	36 rue des Courtilles	06.89.55.31.87	4 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
ALCOBERRO ZAFRA Monica	2 rue de la Closeraie	06.88.89.55.47	4 - A la Journée	Disponible à partir du 01/09/2028 Disponible à partir du 01/01/2027
MARTINS CRUZ Maria-Gloria	1 Résidence du moulin HLM A2	06.21.90.63.63	3 - A la Journée	Disponibilité non renseignée
GOUBET Houria	12 Clos du chateau	06.30.07.47.86	4 - A la Journée	Disponible à partir du 23/08/2027

Cette liste est à utiliser uniquement pour la recherche d'un lieu d'accueil pour votre enfant (Loi 78-753 du 17/07/78)